

L'ÉQUIPE VILLIERS À VENIR

"Première partie du texte livré non publiée en raison de passages diffamatoires, injurieux ou portant atteinte à l'ordre public" (article 28.1 du règlement intérieur du conseil municipal - Conseil d'Etat, 27 juin 2018, n°406081)

Le maire décide de vendre le stade Jules Rimet à un promoteur qui réalisera un programme immobilier de 224 logements. Ce projet est très intéressant, pour nous permettre de mettre en évidence sa vision pour la ville, une vision dépassée, très année 80 : du béton, des constructions hors de prix, une densification, une absence de service public, une absence de concertation au mépris des habitants, un cadeau au promoteur et une opération de gentrification. Nous sommes en 2024, année des JO de Paris, la COP28 vient de se terminer et l'équipe municipale décide de construire un quartier à la place d'un stade sans y inscrire les mots écologie et énergie renouvelable. Nous avons formulé un recours auprès de la préfète et du tribunal administratif pour demander l'annulation de la délibération « relative à la vente du stade » qui nous interroge sur la légalité de la procédure.

L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s Adel Amara, Virginie Cincet (LFI), Nadine Mohammed (EELV)
contact@villiers-a-venir.fr

RASSEMBLÉS POUR UNE VILLE HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

Villiéraines, Villiérains,

À l'orée de cette nouvelle année, nous souhaitons adresser à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux. Nous espérons que 2024 soit porteuse de santé et de réussite dans vos projets et nous avons une pensée particulière pour les personnes isolées, malades ou traversant des moments difficiles.

Malheureusement, à Villiers, ce début d'année n'augure d'aucune inflexion dans la politique municipale, alors que la mairie persiste à autoriser de nouveaux programmes immobiliers.

Pire ! La municipalité en vient désormais à détruire des équipements sportifs pour construire à la place de nouveaux immeubles. Lors du dernier conseil municipal, la majorité a voté une délibération permettant la vente du stade Jules Rimet (le stade rouge à côté du collège Les Prunais) à un promoteur en vue de construire plus de 220 logements.

Nous nous sommes fermement opposés à cette vente. Nous n'acceptons pas qu'il soit porté atteinte à notre patrimoine communal. Ce stade sera détruit alors que les besoins en équipements sportifs augmentent avec la croissance démographique et que notre ville est déjà sous-dotée.

Nous savons par ailleurs que la commune fait face à de grandes difficultés financières. En 2022, une portion de la rue Guinegagne avait déjà été vendue. Il est particulièrement inquiétant que la ville se débarrasse ainsi d'un foncier si précieux, qui aurait pu servir à créer des équipements communaux ou de nouveaux espaces verts.

Nous sommes résolus à utiliser tous les moyens à notre disposition pour empêcher cette vente et avons saisi nos avocats. Nous déposerons ainsi dans les prochaines semaines un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif.

Nous sommes au quotidien à votre écoute. N'hésitez pas à nous rencontrer sur le marché, le dimanche, dès 11h00, place Remoiville.

Frédéric MASSOT, Yasmina BENBELKACEM & Quentin MALEINE,

Vos élu.e.s de gauche sociale et écologiste
contact@pouvilliers.fr

Pour retrouver nos actualités : www.pouvilliers.fr

MIEUX VIVRE À VILLIERS

Nous présentons aux Villiéraines et Villiérains nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'annonce encore difficile pour nombre de nos concitoyens.

Année après année, s'il y a une constance de notre maire à l'occasion de chacun de ses discours (vœux, repas des anciens, conseil municipal...), c'est qu'il ne rate aucune occasion de souligner la grandeur de son action face à l'incurie de l'État.

Certes, l'arrivée de nouveaux professionnels de santé, les actions de prévention et d'insertion en direction des jeunes, l'amélioration des équipements sportifs, sont autant d'avancées au service des Villiérains, mais c'est bien grâce au soutien de l'État que les élus locaux peuvent agir.

Aucun projet d'envergure ne peut être mené à Villiers sans son concours financier, qu'il soit direct (12M€ du fonds friche pour la dépollution) ou qu'il transite par les budgets, alimentés par nos impôts, de la métropole, de la région, du département ou du territoire. Sans parler des fonds de soutien à l'investissement ou du plan de relance en matière de rénovation énergétique qui ont bénéficié à de nombreux équipements de notre ville.

Il est faux de dire que les villes riches sont mieux dotées que les villes pauvres : si la dotation de péréquation baisse depuis quelques années, c'est du fait de l'augmentation importante des recettes fiscales en lien avec l'arrivée des nouveaux habitants : une conséquence directe, que monsieur le maire a du mal à assumer, de sa politique d'urbanisme...

Nous aurions souhaité des mesures concrètes pour améliorer la réservation en accueil de loisirs pour les vacances scolaires ou financer des initiatives citoyennes dans le cadre de budgets participatifs, comme le font la région ou des communes voisines.

Nous aurions aussi aimé entendre de sa bouche quelles mesures fortes il allait prendre pour accélérer la transition énergétique de la commune, dans l'attente des retombées du projet de géothermie qui se feront sentir après 2030.

Car c'est bien l'État qui, via la loi de finances 2024, offre la possibilité aux collectivités de plus de 3500 habitants d'annexer à leur budget un « état des engagements financiers concourant à la transition écologique », couramment appelé « Budget Vert ».

Gageons que monsieur le Maire, qui vante son ambition en la matière, saura dès cette année se saisir de ce dispositif que nous réclamons depuis 2 ans.

Jean-François PIRUS, Sandra REVIRIEGO, Nicole BRICOT

Contact@MieuxvivreàVilliers.fr
Facebook @mieuxvivreàvilliers